

PRÉFACE

Le droit présente une importance essentielle pour le secteur aéronautique et spatial. Tout en fixant un cadre réglementaire aux acteurs publics et privés de ce secteur, ce droit qui évolue au gré des découvertes et progrès scientifiques se doit de créer les conditions propices au développement de ces activités, aux enjeux essentiels pour notre économie. Pour les entreprises des secteurs concernés, il doit offrir une sécurité dans la conduite des affaires et permettre, dans un secteur hautement technologique, également la gestion des risques par les différents acteurs au travers de régimes spécifiques de responsabilité et de mécanismes de garanties financières. Le cadre réglementaire assure par ailleurs la gestion de ressources rares essentielles au développement des activités aéronautiques et spatiales, telles que le spectre des fréquences.

On assiste aujourd'hui ainsi à une double évolution du droit des activités aéronautiques et spatiales marquée par le passage d'un cadre international régi par de grandes conventions (Convention de Chicago de 1944 et le Traité de l'espace de 1967), à un cadre national avec le Code de l'aviation civile, le Code des transports et récemment la loi française relative aux opérations spatiales, de 2008. Par ailleurs, le développement du droit européen se traduit, pour l'aéronautique, par l'émergence d'un droit de l'Union européenne spécifique et détaillé. Pour le droit de l'espace, certaines applications sont harmonisées à l'échelle européenne, principalement, la télévision et les télécommunications par satellite et la politique spatiale est fortement marquée par les activités de l'Agence spatiale européenne et, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne de 2007, de l'Union européenne. L'évolution du droit des activités aéronautiques et spatiales est également marquée par un fort développement du droit privé, lié à la privatisation et à la commercialisation de ces secteurs, qui se traduit par une importance accrue du droit des contrats contenant des règles spécifiques à ces activités.

AIRBUS Defence & Space, partenaire de la Chaire Internationale du droit de l'espace et des télécommunications, soutient la recherche académique et les travaux menés dans le cadre de l'Institut de Droit de l'Espace et des Télécommunications (IDEST-CEI) de l'Université Paris Sud.

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

Extrait de l'ouvrage :
Pratiques juridiques
dans l'industrie aéronautique et spatiale
ss la dir. de Ph. Achilleas et W. Mikalef

EAN : 978-2-233-00715-5
éditions A.Pedone 2014

PRÉFACE

Le présent ouvrage propose au lecteur une analyse comparative du droit régissant les activités de l'industrie aéronautique et spatiale alliant la doctrine académique à la pratique. Basé sur l'analyse de pratiques juridiques il constituera un outil utile et efficace pour les juristes du secteur aéronautique et spatial.

François AUQUE
Head of Space Systems
Airbus Defence and Space